

**Objet : Inscription restaurant scolaire année 2025/2026**

Dossier suivi par : Virginie Mariet, Responsable Enfance  
[accueil@laplanche.fr](mailto:accueil@laplanche.fr)  
02.40.31.92.76

**A l'attention des Parents d'élèves,**

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire prochaine se prépare et votre enfant sera scolarisé dans une de nos écoles en septembre 2025.

Afin d'organiser le service de restauration scolaire, vous trouverez ci-joint :

- Une fiche d'inscription préremplie (une par enfant)
- Une fiche familiale d'inscription
- Mandat SEPA pour demande de prélèvement automatique
- Le règlement intérieur du restaurant scolaire
- Les tarifs 2025/2026 du restaurant scolaire

Afin de constituer un dossier complet, il vous faudra :

- Compléter/corriger en rouge les informations erronées et signer la **fiche d'inscription de chaque enfant**
- Compléter et renseigner les jours de fréquentation au restaurant scolaire pour chaque enfant (*attention feuille recto/verso*) et signer **la fiche familiale d'inscription**
- Compléter le **Mandat SEPA** et joindre un **RIB** (*en cas de demande de prélèvement automatique*)
- Joindre une copie **d'assurance responsabilité civile ou extra-scolaire**
- Joindre une **photo** en cas de PAI, de première inscription ou de passage en CE1
- Joindre le **PAI** de votre enfant si concerné.
- Joindre **l'attestation CAF ou MSA** (*de moins de 3 mois portant le quotient familial*)

**Ce dossier est A RETOURNER en Mairie AVANT LE 7 JUILLET 2025**

**Au-delà de cette date des pénalités seront appliquées** (1€ de plus par repas par enfant, sur le premier mois d'inscription).

*Pour les familles séparées en garde alternée, il faudra constituer 2 dossiers si le paiement est différencié (bien préciser les périodes de gardes : semaines paires, semaines impaires...).*

Toutes les informations et documents vierges sont téléchargeables via notre site internet : [www.laplanche.fr](http://www.laplanche.fr)